

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 14 mai 2009

Etaient présents :

Mm. Gérard PELAMATTI, Maire, BEAUFORT, DUGLAND, CARLIER, COSTE, METIVIER
Melle PHILIPPON, Mmes HUREAU, JACOB, RENOULT et VAILLANT

Etait invité : M. JACOB

La séance est ouverte à 19h. Secrétaire de séance désigné : M. Michel CARLIER

1/ Compte rendu du précédent Conseil Municipal

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2009. Signature du registre.

2/ Modification d'ordre du jour

M. Jacob ne pouvant arriver que plus tardivement, M. le Maire en accord avec le Conseil Municipal, décide de modifier l'ordre du jour et d'étudier les points inscrits en attendant son arrivée.

3/ Frais de scolarité pour l'Ecole Privée Sainte Marie Madeleine

M. le Maire fait lecture du courrier envoyé par l'école privée Sainte Marie Madeleine de Château-Thierry pour le versement d'une somme de 1030 € correspondant aux frais de scolarisation de deux enfants de Gland dans cet établissement. Le Conseil Municipal estimant que les deniers publics n'ont pas à financer un choix d'ordre privé et familial, décide de maintenir sa position de l'an dernier et refuse de verser les dites sommes à l'école privée Sainte Marie Madeleine. Courrier sera fait en ce sens à l'établissement concerné.

4/ Point sur les dossiers en cours

- Achat de matériel pour l'employé communal : L'achat d'une bétonnière n'étant pas d'une priorité absolue, il est décidé de le remplacer par l'achat d'un perforateur dont la nécessité s'est faite jour au cours de divers travaux effectués dans la commune. Après prospection auprès des divers fournisseurs de la commune, dont les prix variaient du simple au double, il a été acheté un perforateur Hitachi + mandrin + forets pour un montant de 190 € auprès des établissements Baudoux de Château-Thierry.
- Fontaine pour le point d'eau du cimetière : Après prospection auprès des divers fournisseurs de la commune, une fontaine en fonte sera achetée pour un montant de 199 € chez Bricorama.
- Dossiers de demande de subventions Dotation Globale d'Equipement (DGE) : M. le Maire informe le Conseil Municipal des subventions obtenues au titre de la DGE 2009 :
 - A/ Sol du secrétariat : Subvention de 55% du montant estimé des travaux soit 1668 € sur 3033 €. Le maçon chargé du chantier, M. Hulmet, a été contacté. Les travaux sont programmés pour fin août. Cette date conditionnera la fermeture de la Mairie au cours de l'été 2009 pour une durée de 15 jours environ.
 - B/ Mobilier du secrétariat : Subvention de 30% du montant estimé des investissements soit 5200 € sur 9720 €. Cette dotation inclus l'achat d'un photocopieur pour le secrétariat. Cette solution ne semblant pas la mieux adaptée à

notre collectivité (Vieillessement du matériel, contrat d'entretien, etc.), le Conseil Municipal mandate les personnes en charge du dossier de réétudier le problème et de choisir la meilleure solution.

C/ Fenêtres de la Sacristie : Subvention de 40% du montant estimé des travaux. soit 1387 € sur 3468 €. Le fournisseur, Omois Isolation a effectué le métrage ce jour, la pose est prévue dans un mois environ. Huisseries PVC, chêne clair en extérieur, blanc à l'intérieur.

D/ Aménagements du cimetière : Subvention de 30% du montant estimé des travaux soit 1058 € sur 3525 €. Les travaux, effectués par l'employé communal et plusieurs bénévoles sont en cours. Le seuil est pratiquement terminé, la pose de la conduite d'eau est finie, la pose de la fontaine sera effectuée dès son achat.

- Dossier CITY STADE : Le dossier a été déposé à l'UCCSA pour son inscription au plan de financement du FRAP Picardie 2009-2012. Une première estimation fait apparaître un coût d'environ 82000 € mais il manque encore certains devis pour en déterminer le montant au plus juste, notamment l'adduction d'eau. M Métivier, représentant de Gland à l'USESA, est chargé d'obtenir une estimation du coût. M. le Maire donne quelques exemples :

Alimentation électrique : 4750 € dont 1680 € de coffret forain.

Aménagement sportif : 17300 € environ.

Clôture bois : 190 m à 15 € soit 2850 €

M. le Maire fait lecture ensuite de la lettre de présentation du projet.

- Information sur la Voie Verte : la Communauté de Commune a décidé de mettre en chantier une voie verte entre Chézy sur Marne et Mont St Père. Il s'agit d'une piste cyclable longeant la Marne. Pour l'instant les communautés de communes de Charly sur Marne et Condé en Brie ne sont pas intéressées par le projet. Lorsqu'elles se joindront au projet dans l'avenir, il sera possible de bénéficier de fonds européens, la longueur de la voie verte étant supérieure à 40 km.
- Diagnostic sécurité : M. le Maire fait lecture du courrier adressé le 6 mai à la Voirie Départementale pour demander un diagnostic sécurité sur notre commune. Les Glanais se plaignent assez souvent de la vitesse excessive des véhicules traversant notre commune. Par ailleurs, le projet d'installation d'abris bus pour le transport scolaire nécessite également le respect de normes de sécurité et la réunion d'une commission ad-hoc conjointe avec la Voirie Départementale. La réunion se tiendra le jeudi 4 juin 2009 à 10h30 en mairie.
- Inventaire des voiries de la commune : Avant les travaux du gaz, un inventaire exhaustif de l'état des voiries de la commune a été effectué par le Maire et les adjoints, le mercredi 29 avril. M. Métivier fait lecture de l'état des lieux à l'ensemble du Conseil Municipal. Les photos correspondantes ont été prises à cette occasion. Cela permettra d'intervenir, si besoin, auprès de l'entreprise effectuant les travaux gaz lors de la réception du chantier pour une éventuelle remise en état et de programmer les interventions au titre de la commune. Un budget a été prévu à cette fin au BP 2009.

5/ Délibération « Elevage de tortues »

A la demande de M. le Maire, et afin que la décision soit prise en toute transparence, M. Jacob fait à l'ensemble du Conseil Municipal un rappel historique des faits et des obligations légales qui l'ont conduit à passer une capacité en élevage de tortues. Les membres du conseil peuvent consulter le dossier nécessaire à l'examen et qui présente de manière précise les conditions d'élevage des dites tortues ainsi que la réglementation en vigueur. M. Jacob précise qu'il s'agit uniquement d'un passe temps et qu'il n'est nullement question d'en faire commerce. M. le Maire fait ensuite lecture des différents courriers adressés par la Préfecture en Mairie confirmant la détention par M. Jacob de sa capacité à élever les tortues, la conformité de ses installations à son domicile et l'avis favorable

émis par la commission. La délibération autorisant M. Jacob à pratiquer l'élevage des tortues à son domicile, 3 rue de la Fraîche Fontaine à Gland, est mise au vote. M. Jacob quitte la salle pour le vote.

Vote : Pour : 10 voix
Abstention : 1 voix
Contre : 0 voix

La délibération est adoptée et sera transmise aux services intéressés. M. le Maire informe M. Jacob du résultat du vote.

6/ Organisation des Elections Européennes du 7 juin 2009

Le bureau de vote sera ouvert au Foyer Rural de 8h00 à 18h00.

Les membres du Conseil se répartissent les permanences de la journée pour la tenue du bureau de vote et pour le dépouillement.

7/ Animations dans la Commune

- Fête de la Musique : Elle aura lieu le dimanche 21 juin 2009 sur la Place St Jean.
Concert par l'orchestre « Les Zazous à Bretelles » de 17h30 à 19h30 environ suivi d'une animation musicale. Les personnes qui le souhaitent pourront prendre leur repas en commun comme pour la Fête des voisins que la Commune n'a pu organiser faute de temps. M. le Maire prendra les arrêtés nécessaires pour la sécurité de la Fête (interdiction de circulation) et préviendra officiellement les riverains.
- Fête Nationale 2009 : Le conseil arrête le programme des festivités, à savoir :
 - A/ Lundi 13 juillet 20h30 Tarte et champagne sur la place du village, descente aux flambeaux et tirage du feu d'artifice sur les bords de Marne.
 - B/ Mardi 14 juillet 11h00 Cérémonie au Monument aux Morts
12h00 Repas au Foyer Rural
15h30 Animations pour les enfants sur le Stade

Une réunion commune avec le foyer rural sera organisée pour finaliser l'organisation de ces deux événements.

- Feuille de Chêne : Sa parution est fixée au 17 juin au plus tard afin que les habitants soient informés des festivités. Le comité de rédaction se réunira pour en fixer le sommaire.

8/ Transport collectif

Un compte rendu succinct de la réunion sur la réorganisation du transport collectif du lundi 11 mai organisé par la CCRCT, qui a désormais la compétence « transport » suite à la disparition du SITUACT. Le cabinet TRANSORCO chargé du projet, en a fait une présentation détaillée. En résumé, l'agglomération de Château-Thierry continuera à disposer d'un transport urbain, réaménagé pour le rendre plus performant. Les communes extérieures seront desservies par un service de transport à la demande (TAD) La CCRCT doit prendre une décision sur le projet définitif mi-juin au plus tard pour lancer les délégations de service public. La mise en place définitive interviendra en avril 2010 au plus tard. Les Mairies des villages desservies par TAD (notamment la nôtre) seront sans aucun doute sollicitées pour informer leurs concitoyens du nouveau fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.